

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST MALO - 3502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - 4753 - 1985 B 40007 - 331 789 560 - A.B.M. FORMATION



YCL EXPERTISE

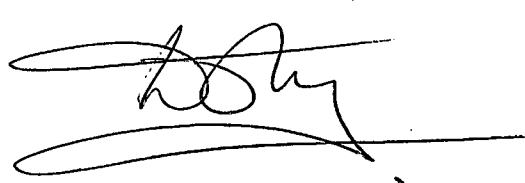
Experts-Comptables • Conseils d'Entreprises

ABM FORMATION

3 Rue du Champ Thébault

22100 LANVALLAY

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

attesté conforme

A. BLANDIN

www.yclexpertise.fr

ST-BRIEUC - DINAN - LANNION - LOUDEAC - RENNES - PLANCOET
contact@yclexpertise.fr – 02.96.68.06.68

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	7 024	7 024		298	298-	100.00-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	260		260	260		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	7 284	7 024	260	558	298-	53.41-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 656		4 656	7 990	3 334-	41.73-
	Autres créances	35 236		35 236	34 855	381	1.09
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				69 376	69 376-	100.00-
	Disponibilités	171 241		171 241	95 302	75 939	79.68
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	211 133		211 133	207 523	3 610	1.74
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	218 417	7 024	211 393	208 081	3 312	1.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

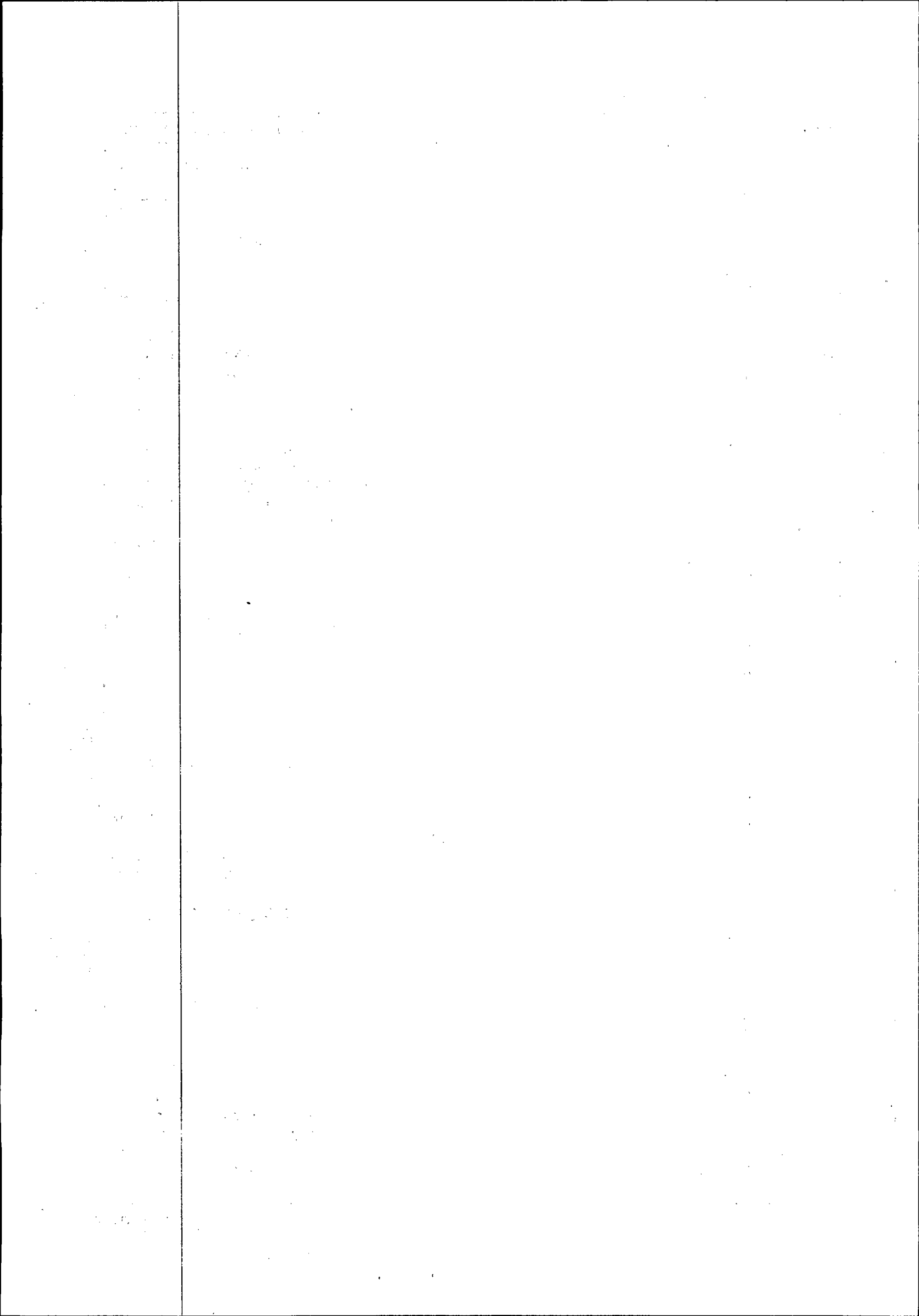
BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 22 800)	22 800	22 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 280	2 280		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	162 535	172 267	9 732-	5.65-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 396	268	14 128	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	202 012	197 615	4 396	2.22
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	4 025	7 161	3 136-	43.79-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 176	1 359	183-	13.49-
	Dettes fiscales et sociales	3 748	1 622	2 126	131.11
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	432	324	108	33.33
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	9 381	10 466	1 085-	10.37-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	211 393	208 081	3 312	1.59

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 381

10 466



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur n'est pas à signaler

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

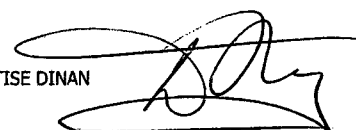
Etat des immobilisations

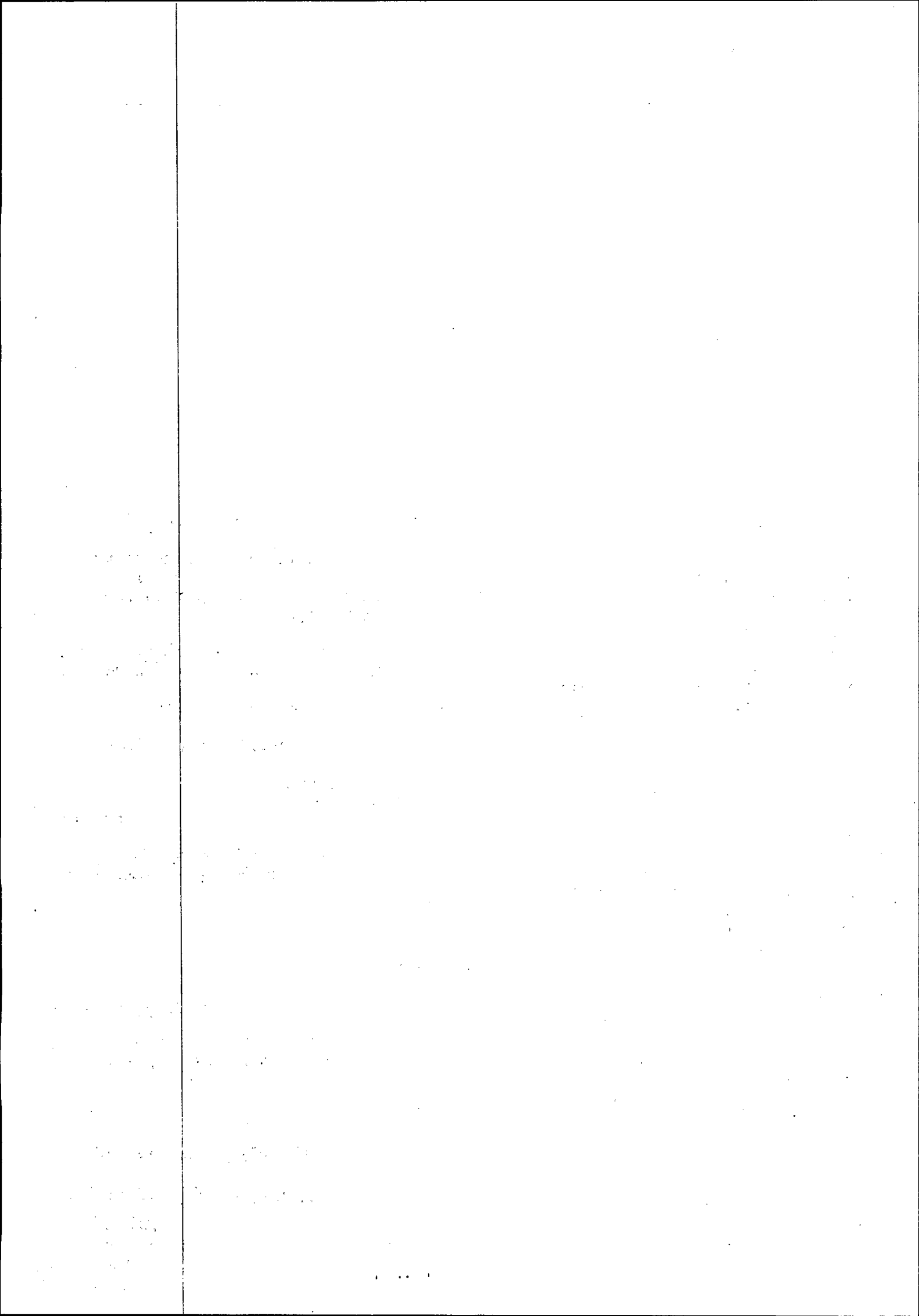
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 0 9		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 6 4 5		
TOTAL	7 6 4 5		
Autres titres immobilisés	2 6 0		
TOTAL	2 6 0		
TOTAL GENERAL	8 8 1 4		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 0 9		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 2 1	7 0 2 4	7 0 2 4
TOTAL		6 2 1	7 0 2 4	7 0 2 4
Autres titres immobilisés			2 6 0	2 6 0
TOTAL			2 6 0	2 6 0
TOTAL GENERAL		1 5 3 0	7 2 8 4	7 2 8 4

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 0 9		9 0 9	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 3 4 7	1 9 7	5 2 0	7 0 2 4
TOTAL		7 3 4 7	1 9 7	5 2 0	7 0 2 4
TOTAL GENERAL		8 2 5 6	1 9 7	1 4 2 9	7 0 2 4
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier		1 9 7			
TOTAL		1 9 7			
TOTAL GENERAL		1 9 7			





ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 656	4 656	
Taxe sur la valeur ajoutée	214	214	
Groupe et associés	35 022	35 022	
TOTAL	39 892	39 892	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 176	1 176		
Impôts sur les bénéfices	1 052	1 052		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 537	2 537		
Autres impôts taxes et assimilés	159	159		
Groupe et associés	4 025	4 025		
Autres dettes	432	432		
TOTAL	9 381	9 381		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	16.0000	1 425			1 425

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 176
Dettes fiscales et sociales	159
Autres dettes	108
Total	1 443

Charges et produits constatés d'avance

SASU ABM FORMATION

Société par actions simplifiée au capital de 22 800 euros
Siège social : 3 rue du Champ Thébault (22100) LANVALLAY
RCS : SAINT MALO B 331 789 560

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2024

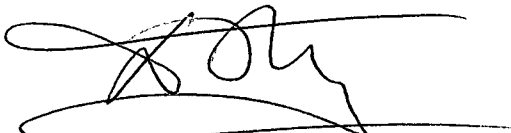
(EXTRAITS)

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de 14 396 euros dans le poste "Autres réserves" qui s'élèvera ainsi à 176 931 euros.

Certifié conforme
Le Président



André BLANDIN

